

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
CCAS CORNEILLA DE LA RIVIERE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 11

Conseillers Présents : 07

Procurations : 03

Convocation : 21 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à dix-huit heures et trente minutes, le comité du CCAS régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur René LAVILLE, Président.

Présents : Mme BALANGER Murielle, Mme BATAILLE Anne, Mme BERGES Danielle, Mme EL HOUR Hayat, M. LAVILLE René, Mme PAJOT Christine, Mme PROFFIT France.

Absents : Mme DA COSTA Noria.

Procuration(s) : Mme CAMPOY Marina donne procuration à M. LAVILLE René.

Mme REDO Fabienne donne procuration à Mme BATAILLE Anne.

Mme SOLA Sylvie donne procuration à Mme PROFFIT France.

Mme PROFFIT France a été nommée secrétaire de séance.

006 / 2024 - OBJET : REPRESENTATION UDCCAS 2024

Vu l'adhésion à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale,

Vu le projet de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale,

Le CCAS a adhéré à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale ainsi qu'à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale.

Afin que le CCAS de Corneilla la Rivière puisse être représenté au sein de l'Assemblée générale, les dispositions prévoit de désigner un représentant pour siéger à l'UDCCAS66. Il est proposé de nommer Madame Anne BATAILLE

A l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration accepte de désigner Madame Anne BATAILLE au sein de l'assemblée générale de l'UDCCAS66.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

A Corneilla la Rivière,
Le 29 novembre 2024,

Le Président,
René LAVILLE

Accusé de réception en préfecture
066-216600585-20241128-062024-AI
Date de télétransmission : 02/12/2024
Date de réception préfecture : 02/12/2024

